

LE P'TIT TAMBOUR

n°27

Journal d'informations de Saint Martin de Clelles

N°27

juillet, août,
septembre 2018



DANS CE NUMÉRO :

- P2** Informations municipales
- P3** CCAS de St Martin de Clelles, petit mais costaud !
CMJ : les plantations.
- p4** La vie au village
La fête des fours.
Retour sur la réunion publique.
- p5** La seconde vie de nos cabines téléphoniques.
- P6** Action solidaire.
En vacances, on danse.
- p7** Les activités
- P8** Bon à savoir
Ecole de Clelles.
Déclaration annuelle des ruches.
- p10** Agenda
Infos pratiques

Le mot du maire

Lors de la réunion publique du 16 juin dernier, deux sujets ont été abordés qui vont impacter la vie des habitants de St Martin de Clelles dans les prochains mois.

Les aménagements de sécurisation routière sur la RD1075 seront engagés dès cette année. Pour notre village c'est l'accès au hameau des Riperts qui sera traité en priorité. Plus tard, tous les accès à la RD1075 seront revus, et une zone de dépassement sera créée, lors de ce vaste chantier du Département qui durera une dizaine d'année et coûtera plus de 50 millions d'euros (sur le tronçon Col du Fau - Col de Lus). La concertation entre la Commune et le Département sera élargie à la population lors de réunions de présentation du projet. Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce projet.

La précision des dénominations et numérotations des routes et rues devient une nécessité pour la Poste bien sûr, mais aussi pour les livreurs et les services de secours. L'arrivée de la fibre optique impose aussi une précision d'adressage de chaque habitation. C'est donc un travail important et collectif qui sera réalisé pour déboucher sur une cartographie précise de la commune.

Nous publierons également le résultat de ce travail mené par les élus, les anciens du club baobab et lors des réunions publiques.

Enfin, l'appel à idées concernant la Grange Martin a été publié dans différentes revues (il est également consultable sur notre site). Nous espérons un projet valorisant ce lieu sur quatre axes : artisanal, artistique, associatif et accueil. Le cadre sera adapté aux projets présentés pour répondre aux besoins des habitants et aux possibilités de la commune.

Enfin vous trouverez dans ces colonnes les actions et travaux en cours, ainsi que les actions de promotion de notre village (jumelage, exposition...).

Bien à vous ,

Robert CARTIER





Nouvelles brochures du village



SAINT MARTIN DE CLELLES

**Un village à découvrir
au cœur du Trièves**



**Bienvenue !
Welcome ! Willkommen !**

Idées de sorties nature sur la commune, et plus...

La commune édite plusieurs brochures afin de promouvoir notre village, son environnement, son patrimoine auprès des visiteurs ou les faire redécouvrir aux habitants ! La brochure générale sur Saint Martin de Clelles et les dépliants thématiques -les balades et le sentier d'Amélie- sont en libre-service en Mairie ou au camping.

Fuite d'eau :

St Martin de Clelles bon élève !

Pour la première fois, la commune de Saint Martin de Clelles relève le défi et atteint l'objectif du Grenelle de l'environnement concernant la maîtrise des pertes d'eau du réseau communal.

Avec ses 12 km de canalisations d'eau, la gestion des fuites sur la commune est un vrai casse-tête. Grâce aux actions entreprises ces dernières années, Saint Martin de Clelles atteint pour l'année 2017, 66,35 % de rendement d'eau * (le taux préconisé pour la commune est de 66%).

*Ratio entre d'une part le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services d'eau potable.



Compteurs d'eau : une vérification régulière peut éviter les mauvaises surprises !

Une fuite d'eau peut survenir au niveau de votre compteur d'eau, et passer inaperçue jusqu'à réception de votre facture d'eau !

En effet, les terrains bougent sur la commune et le gel et dégel de l'hiver accentuent le risque de fissures sur les tuyaux ou raccordements d'alimentation en eau potable de votre habitation.

Nous vous rappelons que la commune est responsable des fuites d'eau si celles-ci se situent avant le compteur. Après le compteur, la prise en charge de fuites incombe au propriétaire.

Merci !

* à **Sylvain Zitoli**. Il a réalisé les grands jeux (passe trappe et hockey sur table) que le Conseil Municipal des Jeunes lui avait demandé.

* **aux habitants** qui arrosent les jardinières et massifs de fleurs du village.

* **le CCAS remercie les nombreuses personnes** qui ont fait preuve de solidarité pour la création d'un logement aux Riperts au profit de Madame Reymond.

Vidrà

La première rencontre entre les élus des deux villages aura lieu fin Juillet en Catalogne. Le but sera de signer une convention de jumelage entre nos deux communes. Des échanges seront ensuite programmés, incluant les associations et les habitants. Prochainement, nous vous présenterons ce village très similaire au notre.

Travaux sur la RD 1075

Afin d'effectuer des relevés topographiques et sondages géotechniques pour l'étude d'itinéraire sur l'axe de la D1075, les habitants de la commune ont l'obligation de laisser entrer dans leurs propriétés des agents du Conseil Départemental de l'Isère (ou personnes déléguées).

Recensement, de quoi s'agit-il ?

Tout jeune français âgé de 16 ans doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Le jeune doit se faire recenser dans les 3 mois qui suivent son seizième anniversaire.

Cette démarche est obligatoire.

Elle permet au jeune d'aller effectuer sa journée défense et citoyenneté (JDC).

Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de recensement, indispensable pour passer certains examens : baccalauréat, BEP, permis de conduire ...

Etat civil

Baptême civil



Samedi 21 avril a eu lieu le baptême civil de Zoé Alberelli.



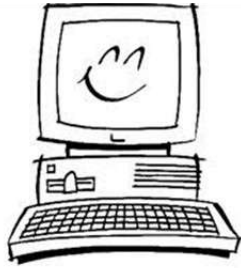
Décès

Nous avons la peine de vous faire part du décès de Simone BALME.

L'équipe municipale partage la peine des familles.

Le CCAS de St Martin de Clelles: petit mais costaud !

Le projet du CCAS, d'organiser des formations et des initiations à l'informatique pour toutes les personnes de plus de 60 ans, est en bonne voie de se concrétiser. La demande de financement déposée dans le cadre de l'appel à projets de la conférence des financeurs* 2018, a en effet reçu un avis favorable ! La réponse officielle sera annoncée fin juin par le Département de l'Isère.



Si le projet est retenu, une conférence sur le numérique en septembre 2018 lancera un cycle de 12 formations à l'informatique, de l'initiation à de la formation plus spécialisée, à Saint Martin de Clelles et 12 à l'Espace Public Numérique de Mens.

Le CCAS et la commune de Saint Martin de Clelles ont souhaité faire de ce projet, un projet de territoire pouvant bénéficier au plus grand nombre et s'inscrivant dans une démarche collaborative avec les acteurs locaux (Maison du Département, Espace Public Numérique de Mens, Coup d'œil, Haricot Bleu) et tous ceux qui souhaiteront s'impliquer bénévolement.

Totalement gratuites, ces formations au numérique sont destinées à toutes les personnes de plus de 60 ans quel que soit leur niveau en informatique.

Sous formes d'ateliers de 5 à 9 personnes maximum animés par un formateur agréé, des initiations seront proposées (utiliser un ordinateur, créer et envoyer un courrier électronique, remplir sa déclaration d'impôt...) mais aussi des accompagnements personnalisés pour réaliser un projet (créer une présentation sur power point, un album photo...). Des ordinateurs seront mis à disposition, il sera également possible de venir avec son propre matériel. Pour faciliter l'accès à ces ateliers, un service de transport gratuit (aller/retour- domicile/Salle Eloi Ville) sera proposé sur les secteurs de Saint Martin de Clelles/Saint Michel et Mens.

La suite, les dates, le programme dans le prochain numéro du P'tit Tambour !

* La conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées est l'un des dispositifs phares de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV). Elle a pour objectif de coordonner, à l'échelle départementale, la politique de prévention de la perte d'autonomie.

Le Conseil Municipal des Jeunes

Plantations au village

Vendredi 27 avril, parents, enfants, grands-parents se sont retrouvés sous la halle pour faire des semis de fleurs, dans le but de les repiquer dans les jardinières et massifs du village ou chez soi.



Mercredi 30 mai, les semis avait bien grandi. Forcément, chacun avait bien pris soin de s'en occuper.

Avec l'aide des jeunes de la junior association Resp'here, et de Christian Diénot, nous avons planté les jeunes plants dans le village. On peut voir aujourd'hui que par cette action chacun a participé au fleurissement de Saint Martin de Clelles.

Merci à tous les participants.





La Fête autour des fours

Samedi 26 mai dernier, les fours de Trézanne et du village ont fonctionné à plein feu, afin de faire cuire les pains (qui ont ensuite été vendus par le Comité des Fêtes) puis les différents plats préparés par les habitants. Nous avons partagé le repas, nous avons dansé et nous avons aussi fabriqué un jeu de Mémory.

Pour cette édition, un concours de pâtisseries avait été lancé par le Conseil Municipal des Jeunes.

Un jury composé de 4 personnes, dont un enfant, Gabin a eu beaucoup de peine à délibérer. Chaque participant est reparti avec un lot. Vivement l'année prochaine !



Retour sur la réunion publique du 16 juin



Temps fort de la vie du village, la traditionnelle réunion publique du mois de juin, a débuté par une démonstration de Hip Hop des élèves du Trièves. Sous la Halle, petit et grands ont proposé des chorégraphies travaillées pendant l'année sous le regard enthousiaste des habitants et des parents venus pour l'occasion. Après cette mise en jambe, le maire a présenté les projets en cours et les propositions de nom des rues de Saint Martin de Clelles. Chacun a pu s'exprimer sur le sujet.





La vie au village

La seconde vie de nos cabines téléphoniques



L'artiste anglais Banksy l'avait prédit avec cette œuvre réalisée en 2006 : les cabines téléphoniques étaient vouées à disparaître...



Mais où vont les milliers de cabines démontées ? Une petite partie connaît une seconde vie, parfois inattendue. Sur l'ensemble du territoire, on n'en compte pas moins de 1 257 qui ont été détournées.



Parmi les détournements les plus remarquables, voici le travail des deux artistes, Benedetto Bufalino et Benoît Deseille qui en ont fait des aquariums pour la fête des lumières de Lyon et le concept de refuge de la firme de Vancouver Contexture Design.



A Saint Martin, nous avons transformé notre ancienne cabine, près de l'église, en cabane-à-livres, cabane à bouquins, cabine-bibliothèque. Une cabine qui contient des ouvrages à lire, entreposer, échanger, offrir, pour le plaisir de bouquiner un moment, assis sur le banc, sous le tilleul pendant que les copains jouent aux boules ou que les grandes personnes bavardent. Cette cabine contient pour l'instant des ouvrages plutôt tournés vers la jeunesse ainsi que des BD.

Offrez-vous la curiosité de retrouver ce petit espace que vous avez peut-être connu pour y passer un coup de fil ou trouver un numéro dans l'annuaire !



Et pour les nostalgiques du combiné, la cabine offerte par Tréminis qui est devenue notre **cabine poétique** près de la salle Eloi Ville est encore en service. Avis aux amateurs qui voudraient prêter leurs voix pour enregistrer de nouveaux textes ! **Un très grand merci à Jean Trocmé et à Nils pour la fabrication de la bibliothèque, à M.Trochain pour sa précieuse collaboration et à celles et ceux qui posent des livres et participent à rendre ces endroits agréables.**

Ameline Diénot



La vie au village

Action solidaire

Avec les maires de Chichilianne, Le Percy et Lalley, et le sénateur G. Gontard, notre maire a participé à la cérémonie de **parrainage républicain*** organisée à Chichilianne le 3 Juin par le CART (Collectif d'Accueil pour les Réfugiés en Trièves) et l'APARDAP (Association de Parrainage Républicain des Demandeurs d'Asile et de Protection).

Une belle journée de solidarité avec les réfugiés.

*Le parrainage républicain répond à une **mission d'accueil des étrangers** quel que soit leur statut sur notre sol. c'est une cérémonie officielle qui se déroule en présence d'élus, de futurs parrains/marraines (citoyens) et filleul-e-s (réfugiés).

Les élus reçoivent les engagements de parrainage de chaque postulant parrain/marraine et filleul-e.

Ils cosignent une carte de parrainage Ce document est la trace de cet engagement, il en symbolise le caractère solennel. Cette carte est pour le nouveau filleul le premier document qu'il possède en France. La cérémonie de parrainage n'a aucune valeur juridique mais revêt un caractère symbolique.



Bibliothèque

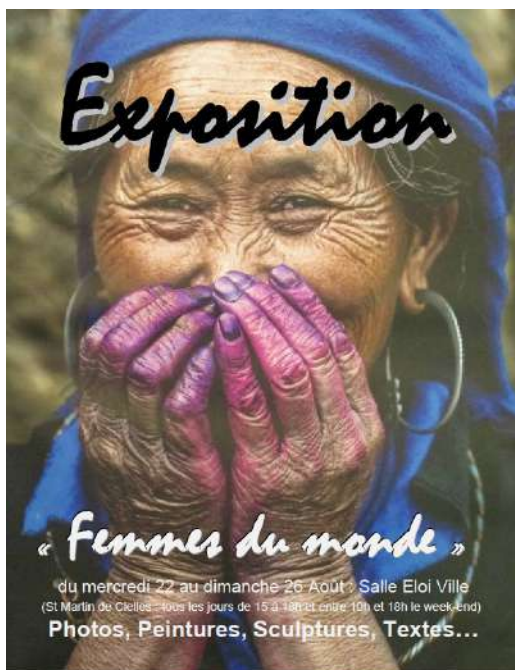
Venez découvrir ou redécouvrir notre bibliothèque, venez prendre le temps d'emprunter des livres, venez vous installer un moment afin de feuilleter un album ... Pendant les vacances d'été, la bibliothèque sera ouverte tous les vendredis de 15h à 18h.



Exposition

Pour sa troisième édition, l'exposition estivale de Saint Martin de Clelles a pour thème les « Femmes du monde ».

Nous faisons appel aux artistes locaux qui souhaitent exposer et aux bénévoles pour tenir les permanences. Merci de contacter la mairie.



En vacances, on danse !

Au printemps, l'association Hype In Style a organisé un stage de hip hop à Saint Martin de Clelles animé par Nelly. Une quinzaine d'enfants ont pu découvrir la culture hip hop dans le cadre enchanteur du village : danse en plein air, customisation de casquettes, réalisation d'une vidéo sur le Pont de Chardon, goûter « fait maison » à l'ombre d'un chêne.

Deux belles journées ensoleillées bien remplies !

Plus d'information sur les cours et stages de danse à St Martin de Clelles ou à Mens : Nelly 07 77 83 19 95





Tout est "bio" dans le cochon : nouvelle activité à la ferme des Vorsys !

FERME des VORSYS



Avec l'arrivée de nouveaux associés, Arnaud Baveux et Thierry Vincent, la ferme des Vorsys booste son développement et pérennise des emplois sur le village ! Au programme : création d'une nouvelle activité d'élevage de porc et un projet d'agrandissement de la fromagerie avec création d'un point de vente à la ferme (pour fin 2019).

Du porc, quel rapport ? me diriez-vous. Le concept est malin et s'inscrit totalement dans l'état d'esprit de la ferme : produire bio, valoriser les produits locaux dans le respect de la nature environnante.

En effet, cette nouvelle activité est complémentaire car elle permet de valoriser le petit lait, produit lors de la fabrication du fromage et le son issu de la transformation du blé en farine pour nourrir les porcs.

Par ailleurs, le moulin utilisé par la ferme, qui produit 40 tonnes de farine par an, est optimisé pour produire le son qui nourrit les cochons. Enfin, les porcelets de 2 mois, issus d'un croisement des races Gascon et Largewhite, sont achetés à la ferme du Mont Inaccessible à Trézanne ! Les porcs grandissent dans les beaux pâturages de notre commune jusqu'à 8 ou 10 mois.

La commercialisation de la viande est en cours d'organisation mais vous pouvez dès aujourd'hui en acheter sous forme de colis de 4kg environ (dans la limite des stocks disponibles).

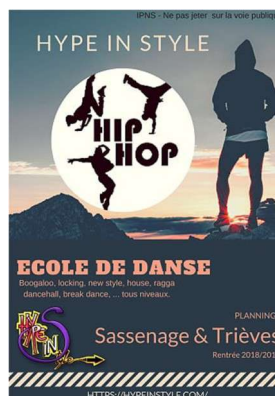
Contactez Thierry au 06 10 84 19 62

ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES POUR LES ENFANTS

NOUVEAU à St Martin de Clelles pour la rentrée 2018 : des ateliers d'arts plastiques pour les enfants. Venez vous initier à différentes techniques graphiques, picturales et même sculpturales dans le plaisir de partager projets collectifs et individuels. Le mercredi matin, pour les enfants de 6 à 14 ans (2 groupes d'âges si possibilité). Plus d'infos à venir.

Contactez Amélie Tourneux au 06 46 09 61 57

Cours de Hip Hop



A la rentrée, les cours de Hip Hop recommencent à St Martin de Clelles.

Le mardi

-de 18h à 19h, pour les enfants de 8 à 11 ans.

-de 20h15 à 21h15, pour les adultes.

Renseignements et inscriptions aux Forums des associations de Mens ou Clelles (voir p11).

Contact : hypeinstyle@gmail.com

Cabinet Sophrologie



Le cabinet de l'association 3S ouvre ses portes pour des séances individuelles de sophrologie au 106 bis, Grand Rue, 38650 MONESTIER de CLERMONT

Pour tout renseignement s'adresser à : Michèle JAY : 06 77 36 47 14 ou Isabelle GIRARD : 06 84 61 49 86

Le cabinet de l'association 3S (Sophro Soins Santé) ouvre ses portes pour des séances individuelles de sophrologie, au 106 bis, Grand Rue à MONESTIER de CLT.

Pour tout renseignement s'adresser à : Michèle JAY : 06 77 36 47 14





Groupe scolaire de Clelles, la quatrième classe est maintenue

Après plusieurs ajustements des effectifs d'élèves pour la rentrée prochaine, l'Inspectrice d'académie annule la suppression de la quatrième classe à l'école de Clelles. Le personnel de l'école, les parents et élus accueillent cette décision avec une grande satisfaction. A La rentrée 2018/2019, l'école accueillera 81 élèves, répartis en 4 classes dont les effectifs varient de 17 à 23 élèves.

Le maintien de cette quatrième classe a été possible grâce à la mobilisation de tous (parents, élus, citoyens) et à l'application du texte de loi de la «Loi montagne», qui autorise un assouplissement des règles concernant la fermeture ou l'ouverture de classe.

Semaine d'école à 4 jours

Avec le retour de la semaine d'école à 4 jours pour la plupart des écoles du Trièves, le service enfance jeunesse de la CCT (Communauté de Communes du Trièves) s'adapte à cette nouvelle organisation et propose une **ouverture des centres de loisirs toute la journée du mercredi**.

Les accueils de loisirs seront ouverts :

Au Granjou de 8h à 18h avec une possibilité d'inscription à la demi-journée, de 8h à 13h ou de 13h à 18h.

A Mixages de 8h30 à 18h30 avec une possibilité d'inscription à la 1/2 journée de 8h30 à 13h30 ou de 13h30 à 18h30.

Les accueils de loisirs offrent des temps d'animations variées, adaptées aux rythmes et envies des enfants (à partir de 3 ans et scolarisés, et jusqu'à 11 ans). Le repas apporté par les familles est pris au centre.

Les inscriptions sont ouvertes (coordonnées ci-dessous)

Activités estivales, programme du Service Enfance Jeunesse

Durant l'été, le SEJ de la Communauté de communes du Trièves propose des activités, en fonction de l'âge des enfants/jeunes. Quelques exemples d'animations :

Pour les 3/11 ans, balades en ânes, escalades, parcours- aventure, sortie au lac de Valbonnais ...

Pour les 9/11 ans, programme spécial : stages thématiques sur une semaine.

Pour les 11/17 ans, laser-game, piscine, Escape-Game, hydro speed, bivouac, soirées barbecue ...

Contacts CCT :

www.cc-trieves.fr

Granjou : 04 76 34 28 40

Mixages : 04 76 34 27 02

Déclaration annuelle de ruches

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue**.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.



Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site.

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2018).



Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018).

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr>

Tél : 01 49 55 82 22





Carte d'identité et passeport

Depuis le 2 mai 2018, il est possible de faire ou de renouveler une carte d'identité ou un passeport à la mairie de Monestier de Clermont.

Cette démarche se fera uniquement sur rendez-vous en téléphonant au secrétariat de mairie de Monestier : **04.76.34.06.20.**

Les rendez-vous seront donnés pour les :

lundis de 13h30 à 17h,
mercredis de 9h à 12h et
jeudis de 13h30 à 17h.

Prévoyez 1/2 heure par dossier.



Timbres fiscaux

Depuis le 1er juillet, la trésorerie de Mens ne vend plus ni timbres fiscaux, ni timbres amendes.

Afin de régler leurs amendes, les usagers doivent acheter :

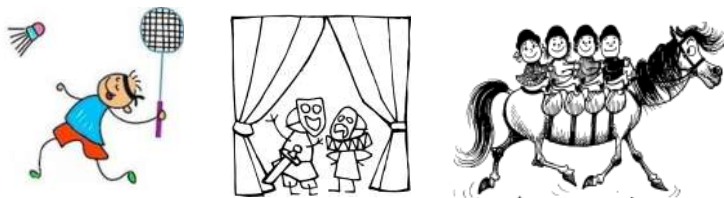
-soit des timbres fiscaux dématérialisés disponibles sur le site : www.timbres.impots.gouv.fr

-soit des timbres fiscaux «papier» (qui ont vocation à disparaître) disponibles dans les points de vente suivants :

- Bureau de tabac/épicerie de Lalley
- Bureau de tabac de Monestier de Clermont
- Centre des Finances Publiques de la Mure
- Bureau de tabac de la Mure (30, rue du Breuil).

Forum des associations

Le forum des associations permet de découvrir les activités (sportives, culturelles...) qui sont proposées sur le territoire. C'est aussi le moment où l'on peut s'inscrire dans une association, prendre son adhésion.



Mens :

samedi 8 septembre (8h-13h), à Mixages.

Monestier de Clt :

samedi 8 septembre (14h-18h) à l'ancien gymnase.

Cielles :

Dimanche 9 septembre (9h-13h), Place de la mairie.

De nombreuses animations seront proposées pendant les forums.

Vous souhaitez être présents à ces forums, en tant qu'associations ?

Retrouvez les fiches d'inscriptions sur le site internet de la CDC Trièves : www.cc-trieves.fr (rubrique centre social).

La Route des savoir-faire du Trièves

Véritable vitrine des talents trièvois, la Route est le fruit d'un travail engagé par la communauté de communes pour se doter d'un outil de valorisation du patrimoine, des savoir-faire locaux et proposer aux habitants et aux touristes une façon originale de (re) découvrir notre beau territoire.

Pour la première année, (avril 2018-avril 2019)

33 producteurs, artisans et sites culturels ont rejoint la Route.



Ils vous ouvrent leurs portes pour partager leur passion et leur savoir-faire. Visites de fermes, d'ateliers, démonstration du travail, dégustation de produits, découverte de l'histoire du territoire, de ses artistes passés et présents, la rencontre est au cœur de la Route !

Vous pouvez les retrouver sur www.savoirfairetrieves.fr.

Des dépliants sont disponibles en Mairie et au camping.



Le Vrai du Fau, le snack trièvois où s'arrêter !

C'est au Col du Fau que Marie-France Poulat, créatrice de mobilier d'art à Saint-Paul-les Monestier, a installé une magnifique roulotte en bois et fer forgé qu'elle a conçu à partir d'un char à foin. Pause-café, déjeuner, goûter, à tous moments de la journée, vous y trouverez un accueil chaleureux et des produits locaux cuisinés par le restaurant le Sineipy.

Journées du patrimoine

L'art du partage est à l'honneur pour la 35ème édition des Journées européennes du patrimoine qui se dérouleront les

samedi 15 et dimanche 16 septembre.

La communauté de communes du Trièves éditera prochainement un livret des événements qui seront programmés à cette occasion sur le territoire, ainsi que la liste des sites, édifices, musées à découvrir ou redécouvrir.





Informations pratiques

Horaires d'ouverture au public de la mairie

mardi de 16h00 à 18h00

jeudi de 10h00 à 12h00

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Téléphone : 04 76 34 43 86

Mail : st-martin-clelles2@wanadoo.fr

Le secrétariat est fermé le vendredi

www.saintmartindeclelles.fr

Numéros d'urgence :

SAMU 15

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17



La commune est équipée de deux défibrillateurs :



Dans le couloir de la mairie et

Au camping

(accès en bordure de voirie).

Sur vos agendas

***dimanche 8 juillet** : balade du comité des fêtes.

***vendredi 20 juillet** : soirée karaoké au camping de La Chabannerie.



***Vendredi 27 juillet** : soirée concert avec Fuego de Rumba, au camping de La Chabannerie.

***du mercredi 22 au dimanche 26 août** : exposition « femmes du monde », salle Eloi Ville. Tous les jours de 15h à 18h et le week-end de 10h à 18h.

***dimanche 26 août** : vide-grenier. Organisé par le Comité des Fêtes.

Les ambassadrices du village : Sandrine Reinke et Marie Donnat

Leur rôle ? Aller rencontrer les nouveaux habitants, les informer des services existants sur la commune, sur le Trièves concernant la famille (accueil du jeune enfant, mode de garde, ou autres ...).

N'hésitez pas à les contacter : 06 12 59 32 41 (Marie)

Exprimez-vous !

Si vous souhaitez publier un article dans le P'tit Tambour ou recevoir par mail le P'tit Tambour, des informations diverses (événements sur la commune, réunions publiques, etc.) : **envoyez-nous par mail ou déposez dans la boîte aux lettres de la mairie vos coordonnées ou votre article.**

Nous nous engageons à ne pas diffuser vos coordonnées.

ptit.tambour@gmail.com

Réponse à la question mystère du n° 26

Les deux géants de Vidrà s'appellent Hilari et Lluçia.



Question mystère n°27

Que suis-je ?
Où est-ce ?

